



Achat moto électrique batterie défectueuse

Par **FREDBET**, le **10/10/2024** à **13:17**

Bonjour,j'ai acheté une moto électrique auprès d'un professionnel distant de chez moi.M'etant renseigné auparavant sur les caractéristiques du véhicule, notamment l'autonomie très importante pour moi,j'ai pu conclure d'après les informations recueillies auprès **d'utilisateurs** de véhicules similaires voire d'un millésime antérieure et beaucoup plus de kilomètres que l'autonomie est satisfaisante.Or à l'usage,il se trouve que je n'ai pas du tout la capacité attendue.Ce qui ne me permet pas l'usage que je souhaitais en faire.Ai je possibilité d'annuler la vente en invoquant le dol ou vice caché selon vous,merci.

Cordialement

Par **miyako**, le **11/10/2024** à **18:04**

Bonjour,

S'agit il d'un vehicule neuf ou d'occaton ?? et que dit le professionnel??

Cordialement